

Copainville

Territoire

Région.....	Pays de la Loire
Département	La Mayenne
Préfecture	Laval
Sous préfecture	Mayenne
Pays	Haute Mayenne
Population.....	90 000 habitants
Nombre de communes.....	102 communes

Descriptif de l'association

Née en 1961, l'association prend le nom de Copainville en 1968, auto construisant et autogérant un foyer de jeunes travailleurs (FJT) à Mayenne. Des jeunes exclus se joignent à ceux qui travaillent pour former le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) qui donnera naissance à un Centre de Formation Professionnelle. Ce lieu est un bouillonnement d'idées au niveau social et architectural.

Maitre d'œuvre:

Foyer Copainville

Contact

Gérard Etienne

Tél: . 02 43 30 25 00

Mail: info@copainville.com

Site: http://www.copainville.com

Adresse:

273 rue du Fauconnier 53100
MAYENNE

Les partenaires techniques :

La direction départementale de
l'Équipement (DDE)

Les partenaires financiers :

La CAF et la ville de Mayenne,
l'ADEME, le Conseil régional et
Leader. La DDASS, le pays Haute
Mayenne, le Conseil général, La
DDE...

Contexte

Dans les années 2000, les acteurs locaux s'accordent sur l'intérêt d'agrandir le FJT pour faciliter la mobilité professionnelle des jeunes. Le pays de Haute Mayenne élabore sa charte privilégiant le développement durable. « *Les responsables souhaitaient perpétuer la tradition du recours à une architecture innovante et alternative en intégrant le développement durable parce que la ressource s'épuise, que nous construisons avec des jeunes, pour eux, et qu'ils hériteront de nos choix. Le Pays facilitait la mise en place de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE). L'équipe d'ingénierie s'est associée à la démarche* », se souvient Etienne Gérard directeur de Copainville.

Objectifs Initiaux

Augmenter la capacité d'accueil du FJT en petits logements individuels de 15 à 20 m² avec tout confort, sanitaires et cuisinette. Le résident apprend ainsi à construire son autonomie dans son logement. Il peut dormir, mais aussi se divertir, cuisiner, recevoir. Restructurer la partie restauration et les salles de réunion et d'animation.

Présentation de l'initiative

Le programme de l'opération concerne 1761 m² de locaux à créer avec des locaux à restructurer. L'opération s'inscrit dans une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) qui « colle » bien à l'image et au volet social de Copainville. Avec trois cibles « très performantes » et six cibles « performantes », le projet revêt un caractère expérimental qui perpétue la tradition du recours à une architecture innovante et alternative, qui caractérise le cadre bâti de Copainville depuis sa première expérience d'auto construction en 1968. Les circulations se font principalement par l'extérieur. D'ailleurs chaque entrée de logement est faite par l'extérieur. Il n'y a pas de couloir, mais des coursives qui permettent des rencontres, qui facilitent la création de liens, mais aussi qui invitent à être plus ouvert à l'autre tout en veillant à garder une certaine autonomie pour les jeunes dans leurs entrées et sorties. Chaque hébergement permet de recevoir et possède une cuisine pour pouvoir se faire à manger.

L'intégration du nouveau bâtiment d'hébergement s'est faite en tenant compte du site existant de Copainville, mais aussi de la zone résidentielle qui entoure le village. Le bâtiment est ouvert au sud et les salles d'eau constituent un espace tampon au Nord. L'isolation par l'extérieur apporte une inertie thermique évitant les fortes variations de température. La réduction des besoins et des consommations tant d'énergie que d'eau a été prise en compte au préalable pour se pencher ensuite sur le choix d'énergie. Le projet initial d'hébergement a été complété par une restructuration complète des lieux de restauration et d'animation. C'est donc un nouveau bâtiment qui abritera cuisines, self, salles à manger, salles de réunion et d'animation.

Le bois déchiqueté devient l'énergie principale. Une chaudière à bois de 300 kW assure la production d'eau chaude qui via un réseau de chaleur permet le chauffage des logements, la production d'eau chaude sanitaire et des cuisines. Des capteurs solaires préchauffent l'eau des nouveaux bâtiments.

« Nous avons participé à la mise en place d'une filière bois en Haute Mayenne. Une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) a été créée en 2008 et organise la filière avec une charte du bocage pour l'approvisionnement. Elle regroupe des fournisseurs de bois (agriculteurs, exploitants forestiers), des acheteurs, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunal, des partenaires techniques, des structures d'insertion. Copainville a mis en place un chantier d'insertion qui emploie 12 salariés depuis janvier 2008 et qui approvisionne en partie une plateforme en bois déchiqueté en provenance du bocage. », précise Etienne Gérard, directeur.

Dans le prolongement de la démarche HQE, un agenda 21 a été mis en place. C'est donc toute la structure qui s'est imprégnée de cette démarche globale et transversale par la prise en compte de l'ensemble des activités de Copainville. 17 fiches actions ont été établies répondant à des enjeux tels « réduire et trier nos déchets », « changer nos pratiques pour réduire nos consommations d'énergie », « s'informer et informer pour consommer durable », « réorganiser les ressources humaines et améliorer la communication en interne pour dynamiser la gouvernance »...

Difficultés rencontrées

Un tel projet demande du temps entre l'idée de départ et l'aboutissement. Le premier contact avec l'architecte date de 2004 pour une fin d'opération en 2010. Le bouclage du plan de financement avec de nombreux partenaires est long et l'exécution se fait alors attendre entraînant dans le même temps des complications dans la gestion des échéances des conventions de financements.

Le choix du bois en énergie principale, en moyen de retravailler le bocage, en support de chantier d'insertion a demandé un investissement important en temps pour la structure compensé heureusement par l'aboutissement de ce travail et l'amélioration du partenariat dans la transversalité au niveau du Pays.

Atouts pour le lancement d'un tel dispositif

Un cadre porteur pour démarrer : une forte volonté d'entrer dans la démarche HQE du maître d'ouvrage et du gestionnaire, facilitée par la mise en place du pays et le programme LEADER qui a permis l'apport d'un cabinet de conseil. La mise en place d'un comité de pilotage a été déterminante. Celui-ci comprend les résidents, des membres du Conseil d'administration, des élus, un ingénieur de l'ADEME, techniciens du Pays...). Le Comité de pilotage et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec le cabinet de conseil ont été déterminants dans le lancement de cette opération et sa réussite.

Des soutiens d'acteurs locaux de longue date : *« Nous avons une inscription forte dans le territoire : depuis plus de 10 ans on est partie prenante dans la politique de l'habitat par exemple et cela à tous les niveaux »*, indique Etienne Gérard.

Un solide ancrage sur le territoire : *« Nous sommes depuis très longtemps en partenariat avec les entreprises du territoire ; par exemple les entreprises ont souvent prêté du matériel pour construire le*

foyer et donné des marchandises gratuitement ! Par ailleurs nous sommes adhérent du club d'entreprises de Haute Mayenne », conclut-il.

Impact/plus-value pour le territoire

Une mobilité et un cadre de vie de qualité : « Aujourd'hui ce que l'on sent fortement c'est que les gens cherchent à mieux vivre ; il y a une attente en terme de qualité de vie, sûrement parce qu'avant on a trop parcellisé, trop catégorisé les gens, les activités, les partenariats, la diversité des publics accueillis... nous ce que l'on veut c'est avoir des actions globales et être facilitateurs de lien ; donner de la dynamique, mettre de l'huile dans les rouages, garder le brassage, la mixité. Notre volonté c'est un accompagnement et une architecture, un cadre de vie agréable, la demande des jeunes va dans ce sens, de vivre dans un lieu convivial, vivant, riche en projets, où les contacts sont possibles... Nos partenaires nous rejoignent, on sent aussi que leurs demandes vont dans le sens de créer une plus-value en terme de mieux vivre ; c'est pour eux comme pour nous une façon de valoriser les parcours des jeunes », explique le directeur.

La structure a la parole...

Notre objet social est bien affirmé Il nous force à innover et à nous tourner vers l'avenir. Nous sommes atypiques dans nos réseaux plutôt urbains car inscrit sur un territoire rural nous avons développé des activités multiples concourant à l'autonomie, à l'insertion, service d'hébergement, de restauration, d'animation, d'accompagnement, de prêt de véhicules (40000 km dans l'année) pour faciliter la mobilité dans un souci de ne pas ghettoïser mais de brasser. Cela a du sens pour nous.

Nous offrons une prestation de qualité en terme de logement en assurant une partie privative tout en valorisant un fonctionnement collectif qui n'enferme pas dans un règlement stérile mais qui soit au contraire porteurs des projets de jeunes et qui les responsabilise dans le fonctionnement tout en leur offrant la possibilité de prendre part aux décisions et de participer à la vie de la structure... les jeunes s'y retrouvent.